

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 28 mars 2024**

**Délibération N° 2024 03 015 : Aménagement – Financement du poste de cheffe de projet opération de revitalisation du territoire ORT / PVD au titre de l'année 2024 – demande de subvention ANAH**

L'an deux mille vingt quatre, le 28 mars à 18 heures  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle de réunion au siège de la CCLLB, 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 21/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	32	Pouvoirs	4	Votants	36
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Patrick BETTON (suppléant M. Sylvain BIDIER) ; M. Diégo BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIÈRE ; M. Pascal DUPUIS ; Mme Laure DUTERTRE ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Agnès VERDIER.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Claire COULONNIER
Philippe WEHRLÉ	Michel DUTHEIL
Monique TROTIN	Bruno BOULAY
Catherine TRAPPLER	Agnès VERDIER
Sabrina RAPPART	Excusée
Guy LECLERC	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée

Secrétaire de séance : Claude Allaire

**Y assistaient :**

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau - Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération :

M. le président expose :

A la suite de l'adhésion des communes de Montval-sur-Loir, La Chartre sur le Loir et le Grand Lucé au programme Petites villes de demain, la Communauté de communes a recruté en septembre 2021 une cheffe de projet revitalisation du territoire ORT/PVD.

La cheffe de projet a pour missions de piloter le projet de revitalisation, élaborer et mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel et animer les partenariats en lien avec les communes PVD. Elle a également la charge de la mise en œuvre d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble du territoire et d'une OPAH-RU sur la commune de Montval sur Loir dont la phase opérationnelle a débuté en septembre 2023.

Le poste de cheffe de projet peut bénéficier de cofinancements annuels de l'ANAH et de la Banque des territoires pendant toute la durée du programme.

Ainsi, il est proposé de solliciter une subvention auprès de l'ANAH au titre de l'année 2024 suivant le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES/an		RECETTES/an		En %
Coût du poste avec charges salariales	50 000 €	<b>ANAH</b>	25 000 €	50 %
		ANCT/Banque des Territoires	<b>12 500 €</b>	<b>25%</b>
		CCLLB (50 % soulte)	6 250 €	12,50 %
		Ville de Montval sur Loir	3 125 €	6,25 %
		Ville le Grand Lucé	1 562.5 €	3,125 %
		Ville de La Chartre sur le Loir	1 562.5 €	3,125 %
TOTAUX	50 000 €		50 000 €	100 %

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,***

1.- **Décide** de solliciter le concours financier de l'ANAH pour le financement 2024 du poste de cheffe de projet ORT / PVD dans les conditions indiquées ci-dessus ;

2.- **Autorise** Monsieur le Président ou le Vice-Président ayant délégation à déposer le dossier de demande de subvention afférent et à signer tout document relatif à cette décision.

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**



**La Secrétaire de séance  
Mme Claude ALLAIRE**